Comment paramétrer un barème kilométrique ?

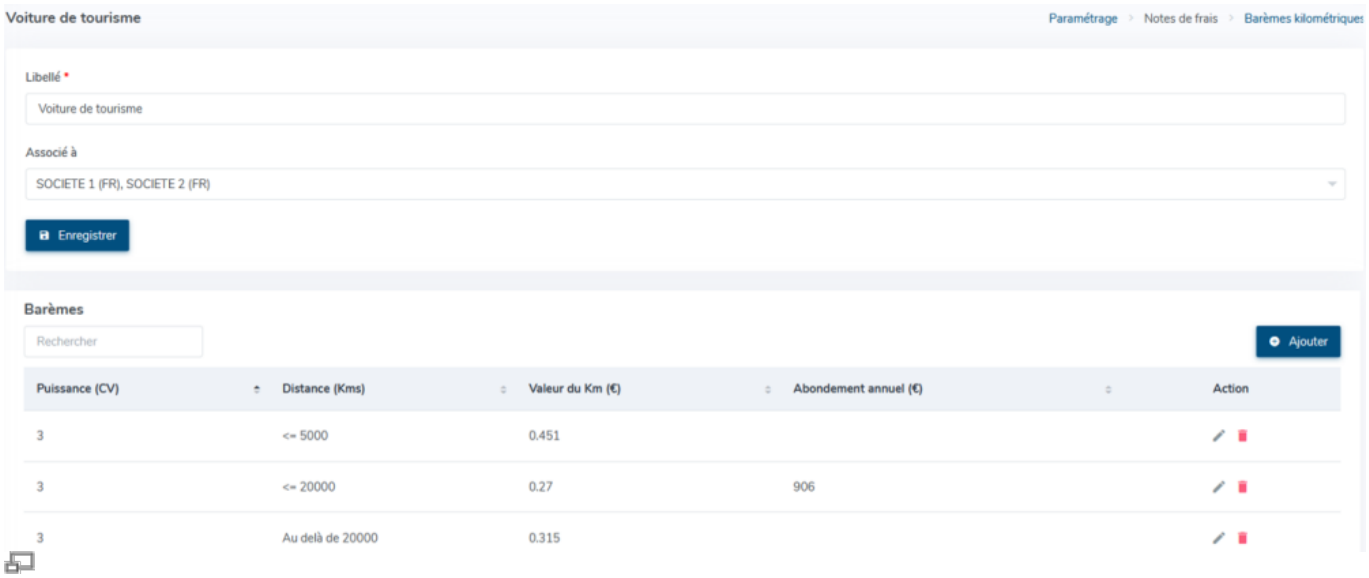
Lorsque le salarié doit utiliser son véhicule personnel pour son activité professionnelle, il est possible de lui verser des allocations forfaitaires pour l'indemniser. Vous pouvez paramétrer un ou plusieurs barèmes de remboursement de frais kilométriques sur oHRis.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Notes de frais > Barèmes kilométriques**

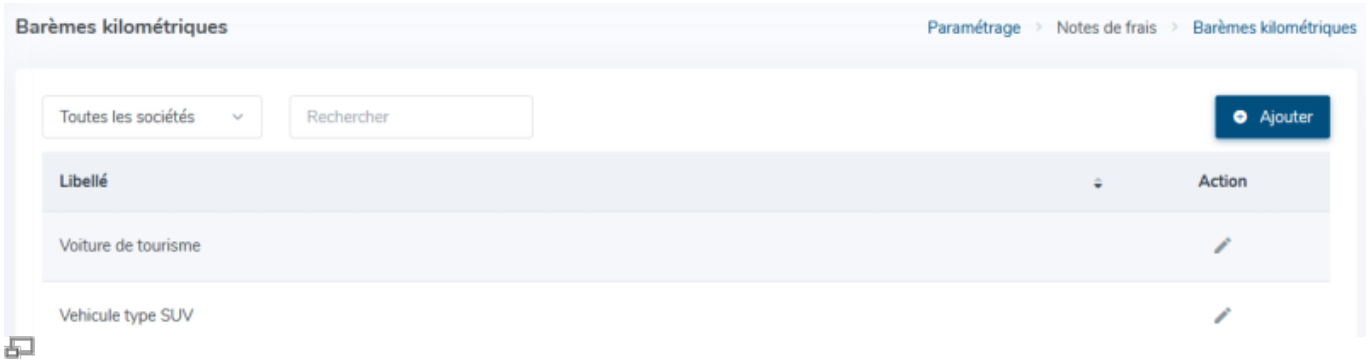
Cet écran affiche un tableur avec les barèmes existant sur votre instance.
Cliquez sur **Ajouter** .

Il vous faudra renseigner :
- un libellé,
- et l'associer à la/aux structure(s) concernée(s) avant d'enregistrer.

Puis un nouvel écran s'affiche qui nécessite le paramétrage détaillé des barèmes : cliquez sur **Ajouter** .
Il vous faudra ici renseigner :
- la puissance fiscale du véhicule,
- la distance minimum en kilomètres (si pas de valeur renseignée, le libellé "au delà de" sera automatiquement repris avec la valeur précédente),
- la valeur du kilomètre,
- et l'abondement annuel, s'il y en a un, avant d'enregistrer.
Vous pouvez ajouter autant de lignes que souhaité.
Exemple :



Finalement, le barème s'ajoute au tableau initial :



> Un barème par défaut est paramétré sur votre instance au départ. Cliquez en colonne “Action” sur le crayon en bout de ligne pour en visualiser le détail et/ou l'ajuster.

Vous pourrez ensuite ajouter un ou plusieurs véhicule(s) dans la fiche de l'utilisateur. La procédure est décrite ici :Comment renseigner le véhicule d'un utilisateur ?

From:
https://manuel.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://manuel.ohris.info/doku.php/param_ndf:parametrer_un_bareme_kilometrique

Last update: **2024/05/28 14:11**